

LE DEVOIR

VOL. XCI - N° 16 ♦ LE VENDREDI 28 JANVIER 2000 87c + TAXES = 1\$

À NE PAS MANQUER DEMAIN

**CAHIER SPÉCIAL
ANNIVERSAIRE DE 24 PAGES
POUR LES 90 ANS DU DEVOIR**

ACTUALITÉS

**LES CAMIONNEURS
SE REMETTENT
À GROGNER**
PAGE A 3

TÉLÉVISION

**LA GUERRE EST
DÉCLARÉE CONTRE
LE SITE ICRAVE-TV**
PAGE B 10



LES 90 ANS DU DEVOIR

Le siècle

À l'occasion de son 90^e anniversaire, *Le Devoir* publie aujourd'hui la dernière d'une série de six entrevues réalisées avec les anciens directeurs du journal, qui livrent leurs impressions sur le XX^e siècle. Demain, un cahier spécial présentera une sélection d'articles publiés dans *Le Devoir* depuis sa naissance, le 10 janvier 1910.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Lise Bissonnette, côté soleil, côté ombre

Lise Bissonnette est née à Rouyn en 1945. Elle a été directrice du Devoir de 1990 à 1998.

JEAN DION
LE DEVOIR

Le XX^e siècle baigne dans l'ambivalence. Des progrès considérables, des échecs retentissants. La fièvre peut exalter, elle peut aussi rendre malade. L'histoire récente, comme probablement tous les pans de l'histoire qu'on pourrait examiner, possède son côté soleil et son côté ombre.

Lise Bissonnette réfléchit et pose la question du souvenir à garder du siècle qui fut en termes de mutations. Qu'est-ce qui a changé, et qu'est-ce qui aurait dû, ou pu, changer?

Soleil. La grande mutation positive, c'est la marche des femmes vers l'égalité. «Voilà la chose qui a basculé dans le siècle, souligne-t-elle. La marche est loin d'être terminée, mais lorsqu'on regarde derrière nous, on se dit qu'on a enfin franchi le pas où la barrière psychologique est traversée.»

«Nous sommes loin d'avoir atteint l'égalité à tous égards. C'est loin, et même très loin d'être fait dans tous les pays du monde. Mais on peut dire qu'il s'agit d'un phénomène irréversible, et des phénomènes irréversibles, on n'en voit pas des milliers dans un siècle. Des phénomènes qui changent à ce point la société, les mœurs, la façon de voir les choses.»

«Attention, cela ne modifie pas tout dans la manière dont les sociétés sont menées. Je ne crois pas, par exemple, que le pouvoir va changer quand les femmes y arriveront en majorité, que la nature de l'exercice du pouvoir est fondée sur la biologie. Mais il y avait une discrimination fondamentale, forte, structurée, qui rejetait à l'extérieur d'un certain nombre d'activités très importantes la moitié de la population.»

«Maintenant, l'équilibre s'est rétabli, et c'est une victoire absolument extraordinaire pour le genre humain dans sa totalité», affirme Mme Bissonnette, qui va jusqu'à comparer l'avancée des femmes, toutes proportions gardées, à la victoire sur l'esclavage.

Ombre. Ce siècle est aussi de bruit et de fureur, de sang, de larmes et de terreur. Impossible d'ignorer cet événement charnière que fut la guerre de 1939-45. Le conflit armé lui-même, bien sûr, mais surtout les questions morales qu'il n'a pas cessé de poser au monde par la suite, et auxquelles nous sommes toujours confrontés un demi-siècle plus tard.

«Cette horreur-là, pas seulement celle de l'Holocauste mais aussi celle du massacre délibéré et de la tuerie à grande échelle, a posé la question du bien et du mal. On est sorti de la guerre avec d'énormes questions morales qui ont mis un temps considérable non pas à être résolues mais à être seulement posées», dit Lise Bissonnette.

VOIR PAGE A 10: BISSONNETTE

MÉTÉO

Montréal Ciel variable se couvrant en après-midi. Froid. Max: -13 Min: -15
Québec Ennuagement. Max: -12 Min: -13
Détails, page B 7

INDEX

Annouces B 8 Éditorial..... A 8
Bourse A 7 Le monde B 6
Avis publics... B 7 Les sports B 8
Cinéma B 10 Mots croisés... B 8
Culture B 9 Politique A 4
Économie A 6 Télévision B 9
www.ledevoir.com

François Legault au Devoir

La santé ne doit pas noyer l'éducation

Le ministre invite les jeunes à marteler leurs revendications

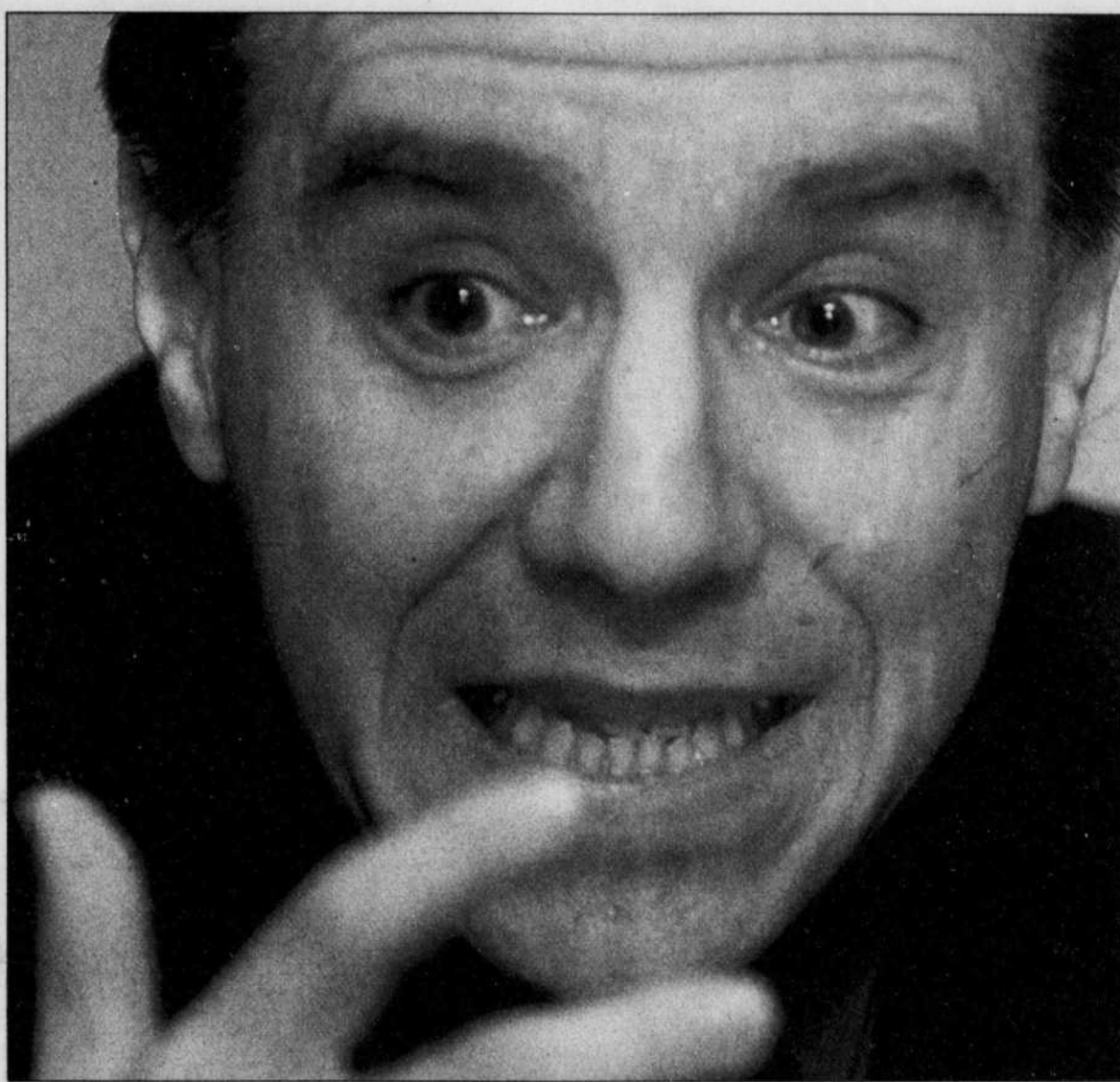
MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
LE DEVOIR

C'est un cri du cœur que le ministre de l'Éducation, François Legault, a lancé hier, invitant les jeunes et la population à ne pas laisser les coûts de la santé noyer l'im-

portance de l'éducation. «Il ne faut pas oublier l'éducation! Et qu'on ne mette pas toutes les marges de manœuvre dans la santé et les baisses d'impôt», a dit le ministre hier lors d'une rencontre éditoriale au Devoir. Je pense que ce serait un mauvais investissement, parce que l'investissement le plus rentable, c'est l'éducation.»

François Legault en appelait hier à la population entière pour effectuer cette «grande corvée» qui permettra de recentrer les priorités autour de l'éducation. Un peu plus tôt

VOIR PAGE A 10: ÉDUCATION



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le ministre de l'Éducation, François Legault, lors d'un entretien accordé au Devoir hier.

Universités: plus d'argent, mais plus d'efficacité

Legault voudrait injecter au moins 160 millions en retour de garanties de rendement

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

Le ministre de l'Éducation, François Legault, espère pouvoir injecter prochainement dans le réseau universitaire entre 160 et 300 millions de dollars, mais dans la mesure où les universités accepteraient de signer un «contrat de performance».

«Je veux que ce soit du donnant, donnant, a-t-il expliqué hier, au cours d'un entretien avec *Le Devoir*. Nous voulons avoir plus de services pour les étudiants.»

M. Legault ne cache pas que «l'investissement ciblé, les universités ont de la misère avec ça». Mais il reste ferme: «l'enveloppe [budgétaire] est conditionnelle à ce qu'on at- teigne une certaine efficacité dans certains domaines, avec certains indicateurs de performance.»

Le ministre de l'Éducation n'a pas détaillé tous les domaines qui seraient inclus dans des études de performance, mais il en est un qui doit, à son avis, faire l'objet d'un

VOIR PAGE A 10: UNIVERSITÉS

Lire aussi en page A 2

■ Transfert d'écoles: le ministre brandit la menace d'une loi

Programme pancanadien pour la santé

Rock fait rager les provinces

«Inadmissible», clame Marois

JUDITH LACHAPELLE
LE DEVOIR

Les provinces ont été particulièrement outrées de se faire dire par le ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, qu'il avait en main une solution à la crise du système de santé. Celui qui est pressenti comme candidat au remplacement de Jean Chrétien se défend cependant d'envahir les plates-bandes des provinces en envisageant de financer les soins communautaires et à domicile.

Devant la crise que vit le système de santé partout au Canada, Allan Rock a révélé hier l'intention de son ministère d'assumer la moitié des coûts d'un nouveau programme pancanadien essentiellement axé sur les soins communautaires, les soins à domicile et la disponibilité des médecins. M. Rock croit qu'il est impératif de régler les problèmes dans le système de santé. «Les urgences sont bondées, les hôpitaux manquent de lits, et c'est une préoccupation qui réduit la confiance de la population dans le système de santé au Canada; ça ne peut pas continuer ainsi. [...] Combien d'autres mois de janvier comme celui que nous venons de traverser devons-nous encore vivre avant que nous nous attaquions aux causes que nous avons identifiées?», a déclaré le ministre au *National Post*.

À Québec, le ministre Pauline Marois fulminait en commentant le projet Rock. «C'est absolument inadmissible, surtout après six ans où on a réduit les transferts, où on nous a assoiffés littéralement! C'est rare qu'on voie M. Rock répondre aux questions de la population québécoise quand il y a des problèmes dans les urgences... Et lui va trouver des solutions pour moi? Alors que c'est moi qui est responsable? Qu'il respecte sa Constitution et qu'il nous envoie l'argent à travers le fonds de transfert!»

Pauline Marois s'attendait un peu à une telle intention du ministre fédéral mais espérait toujours que l'argent dû à la santé serait inclus dans les paiements de transfert du prochain budget. «Il y a une façon très simple d'aider le Québec en matière de santé, c'est de rehausser les paiements de transfert. On sait exactement ce qu'il faut faire avec, je n'ai pas besoin de leçons de M. Rock», a lancé Mme Marois. Celle-ci a rappelé qu'elle cherche depuis longtemps à corriger la situation dans les urgences et que son ministère

VOIR PAGE A 10: ROCK

■ L'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon: Le superman de la santé!, page A 8

Débat référendaire

Duceppe appuie une constituante

Alors que s'ouvre aujourd'hui le congrès de son parti à Québec, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, s'est fait hier, au cours d'une entrevue éditoriale avec *Le Devoir*, le promoteur d'une assemblée constituante comme préalable à un référendum sur la souveraineté. Une assemblée qui devrait être mise sur pied par Québec pour sonder les Québécois sur le libellé de la question référendaire, proposer une association avec les peuples autochtones, repenser les pratiques démocratiques et définir la notion de citoyenneté dans un Québec souverain. Gilles Duceppe prône également le statu quo en matière de financement électoral, alors que ses troupes jongleront dès demain avec l'idée d'accepter dorénavant les dons de personnes morales. Une pratique permise par la loi électorale fédérale, mais que n'accepte pas le Bloc québécois, qui s'astreint plutôt à des règles plus strictes inspirées de la loi québécoise sur le financement.

Par ailleurs, le Bloc a déposé sa poursuite contre le quotidien *The National Post*, qui alléguait la semaine dernière que le parti aurait détourné des fonds publics à des fins partisans par l'entremise d'une maison de sondages bidon.

■ Nos informations en page A 4

Produits transgéniques

L'Union européenne veut tenir l'OMC à distance

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

L'Union européenne, représentée depuis hier à Montréal par une douzaine de ministres de l'Environnement, a mis tout son poids dans la balance pour exiger l'application pleine et entière du «principe de précaution» dans le futur Protocole sur la biosécurité et faire en sorte que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) n'ait aucun rôle à jouer dans l'arbitrage des litiges relatifs aux aspects environnementaux ou de santé humaine résultant de l'introduction d'organismes génétiquement modifiés (OGM) dans des milieux naturels ou dans les circuits commerciaux ou industriels.

Le Canada, porte-parole du Club de Miami dont font partie les États-Unis bien qu'à

titre de simple observateur, s'est retrouvé coincé dans le coin du ring hier après-midi lorsqu'il a tenté, mais en vain, à 36 heures de la fin des travaux, d'ajouter huit nouveaux sujets à l'agenda des négociateurs.

Les deux enjeux fondamentaux dégagés par le président de la conférence, Juan Mayr, ministre colombien de l'Environnement, soit l'application du principe de la précaution et les liens entre les règles de la biosécurité et du commerce international, sont finalement devenus les priorités des négociateurs des cinq blocs en présence.

Plus tôt en avant-midi, l'Union européenne (UE) avait fait sa première sortie à l'occasion de la plus impressionnante conférence de presse tenue depuis le début des travaux.

«Il n'est pas question de subordonner cette entente à l'OMC», devait clairement affir-

mer la commissaire à l'environnement de l'UE, Margot Wallstrom, entourée d'une dizaine de ministres européens de l'Environnement, dont ceux de l'Allemagne, de la France et de l'Angleterre.

Dominique Voynet, ministre français de l'Environnement, devait ajouter que la communauté internationale a besoin d'une formule autorisant l'application «efficace» du principe de précaution pour protéger la biodiversité en tenant compte aussi, a-t-elle ajouté, des «risques pour la santé humaine» liés à l'introduction des OGM dans l'environnement.

A Seattle, a-t-elle ajouté en décochant une flèche aux Américains, la communauté internationale a fait consensus sur la nécessité de



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Dominique Voynet, ministre française de l'Environnement.

VOIR PAGE A 10: OMC

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Commission parlementaire sur Hydro-Québec

Un exercice «décevant et frustrant», déplore l'opposition

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Réservée aux seuls élus, la commission parlementaire sur le plan stratégique 2000-04 d'Hydro-Québec, qui prenait fin hier après deux jours d'audience, a été jugée durement par la critique de l'opposition officielle en matière de ressources naturelles, la députée de Bonaventure, Nathalie Normandeau, qui a qualifié l'exercice de «décevant et frustrant».

De son côté, le ministre des Ressources naturelles Jacques Brassard s'est félicité des grandes orientations mises en avant par Hydro-Québec, soit la stabilité des tarifs jusqu'en 2004 et l'augmentation du rendement de la société d'Etat de 6,8 % du capital en 1999 à 9,8 %, des objectifs qu'épouse parfaitement son unique actionnaire, le gouvernement.

Mais le véritable enjeu demeure: le gouvernement doit-il continuer à empêcher la Régie de l'énergie de faire l'examen complet des tarifs d'Hydro-Québec en fonction de toutes leurs composantes, comme le prévoit la politique de l'énergie, y compris les coûts de production qu'Hydro-Québec souhaite ne pas dévoiler publiquement?

Au cours de la commission parlementaire, M. Brassard a été on ne peut plus clair: la Régie de l'énergie peut revoir les tarifs d'Hydro-Québec dans la mesure où la société d'Etat demande de les hausser. Pas de hausse, pas d'examen de la Régie.

Vide réglementaire

Dans ses remarques de clôture, Mme Normandeau a déploré que la

Régie de l'énergie ne soit toujours pas habilitée à examiner toute la question des tarifs et, par là même, la détermination du taux de rendement, un rôle que lui a confié l'Assemblée nationale et qui constitue «un des éléments majeurs de la politique énergétique de 1996», a rappelé la députée.

«Ce vide réglementaire pèse très lourd», estime Mme Normandeau, puisque les parlementaires «ne possèdent pas l'expertise nécessaire pour analyser et questionner Hydro-Québec de façon détaillée et pointue sur cette question». Plutôt qu'un gel des tarifs, la Régie de l'énergie aurait pu déterminer qu'une baisse des tarifs s'imposait, a-t-elle souligné, comme le réclament certains groupes comme la Coalition Arc-en-ciel.

Les parlementaires en furent quitte pour donner carte blanche aux dirigeants d'Hydro-Québec et cautionner leurs choix contenus dans le plan stratégique 2000-04, et ce, même si le plan stratégique précédent, 1998-2000, a été couronné par «un échec retentissant», a fait valoir la critique libérale. En 1998, Hydro-Québec a réalisé un bénéfice de 679 millions plutôt que les 925 millions prévus dans son plan.

Enfin, Mme Normandeau a dénoncé la durée insuffisante de la commission parlementaire et le refus du gouvernement de faire comparaître certains groupes comme la Coalition Arc-en-ciel, qui en avait pourtant fait la demande. «Les parlementaires ont été privés ainsi d'analyses critiques du plan stratégique 2000-04, des points de vue différents qui nous auraient fourni des outils additionnels et qui auraient permis de susciter des débats sur plusieurs questions», a livré la députée.

Entente de principe entre Québec et la FIIQ

PRESSE CANADIENNE

Une entente de principe a été conclue hier soir entre le gouvernement québécois et la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ).

Les 600 délégués de la FIIQ ont été convoqués à Saint-Hyacinthe, près de Montréal, afin de se prononcer sur le contenu de l'entente, en fin de soirée.

Selon la société d'Etat, les infirmières obtiendront neuf pour cent d'augmentation en quatre ans, comme les autres salariés de l'Etat. Elles

toucheront en outre un montant forfaitaire égal à trois pour cent de leur salaire. Enfin, c'est à partir d'avril que la rémunération des infirmières sera relevée pour tenir compte des résultats de l'enquête d'équité salariale. La FIIQ réclame une hausse de 20 pour cent à ce seul chapitre.

La FIIQ est le dernier syndicat à s'entendre avec Québec. Ses membres sont les seuls à avoir déclenché une grève générale illimitée lors de la dernière ronde de négociations avec le gouvernement.

Hydro construira une ligne sous-marine aux États-Unis

Québec — Gardant le cap sur le développement intercontinental, Hydro-Québec compte investir 260 millions dans la construction d'une ligne sous-marine de transport d'électricité qui reliera le Connecticut à Long Island, en banlieue de New York.

En partenariat avec la multinationale ABB, Hydro-Québec pilote ce projet par le truchement de sa filiale américaine, TransEnergie US, qui prévoit signer bientôt un contrat ferme (180

millions \$ US) d'une durée de 20 ans avec la Long Island Power Authority. Les travaux de construction devraient débuter en 2001 pour que cette ligne transporte 600 mégawatts en courant continu à compter de mai 2002.

M. Caillé a fait cette annonce en commission parlementaire à Québec hier, où il défendait le Plan stratégique 2000-04 d'Hydro-Québec, jugé pour le moins imprécis par l'opposition libérale.

Le prix du diesel atteint des sommets inégalés

Les camionneurs se remettent à grogner

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

La grogne s'empare de nouveau des camionneurs, pris à la gorge par les sommets inégalés qu'atteint le diesel. Si les regroupements de camionneurs ne menacent pas encore de bloquer les routes, ils affirment que de plus en plus de leurs membres restent bien stationnés chez eux en attendant des jours meilleurs.

«Ils attendent que le prix redescende ou qu'on leur donne davantage d'argent par voyage», explique François Vaudreuil, président de la CSD, ce syndicat qui avait été la figure de proue des fort dérangeantes manifestations d'octobre dernier.

Le calcul est simple. Le prix du diesel vogue ces temps-ci autour de 66,37 ¢ le litre. En février 1999, le litre

valait 40,95 ¢. Les camionneurs, qui s'arrachent féroce les contrats et qui conduisent nuit et jour pour joindre les deux bouts, n'en peuvent plus. «On me dit qu'en Abitibi neuf de nos membres viennent de faire faillite», explique M. Vaudreuil, et d'autres vont suivre. On ne parle pas ici de gars qui ne savent pas administrer leurs affaires, mais d'un problème conjoncturel.»

Pendant que les camionneurs affiliés à la CSD songent à garer bien sagement leurs véhicules, les camionneurs au service d'entreprises forestières plaident pour un meilleur partage des coûts. À la signature d'un contrat, les entreprises forestières et les camionneurs s'entendent sur le prix, à la tonne, de la cargaison. Seulement, les prix négociés ne reflètent plus les vertigineuses hausses. «En une semaine, un camionneur peut brû-

ler jusqu'à 2200 \$ ou 2300 \$ de diesel. Ces temps-ci, il leur en coûte de 500 \$ à 700 \$ de plus par semaine», décrie Clément Bélanger, président de l'Association nationale des camionneurs artisans.

Appel aux forestières

M. Bélanger soutient ne rien avoir contre les profits des entreprises forestières mais soutient que les Dompur, Tembec et autres doivent faire leur part.

Les nouvelles d'hier plaident en sa faveur. «Nous prévoyons la meilleure année de notre histoire», s'est exclamé hier le président et chef de la direction de Tembec, Frank Dottori, avant l'assemblée générale des actionnaires.

Le prix de la pâte tourne autour de 630 \$ la tonne métrique et, selon

les prévisions de M. Dottori, il devrait atteindre les 700 \$ d'ici la fin de l'année.

Euphoriques, les papetières; au bord du gouffre, les camionneurs.

«Il faut que les camionneurs fassent payer davantage leurs clients et leur refile une partie de la facture, croit aussi Claude Pigeon, président de l'Association du camionnage.

Dans l'immédiat, aucun geste d'éclat n'est à craindre de la part des camionneurs, qui attendent tous avec impatience les résultats du forum sur le camionnage mis sur pied par le ministre du Travail, Diane Lemieux, et celui des Transports, Guy Chevrette. Les conclusions de ce forum, qui portait sur les conditions de travail des camionneurs, sur la tarification et sur la sécurité, seront rendues publiques en début de semaine.

Lien possible avec des ressortissants algériens

Ben Laden aurait eu des pions à Montréal

Les enquêteurs américains s'apprêtent à porter des accusations contre un homme qui a séjourné ici

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Oussama Ben Laden, un terroriste d'envergure internationale, avait des pions à Montréal.

C'est du moins l'hypothèse avancée par des enquêteurs américains, qui croient que les ressortissants algériens ayant concocté de Montréal un complot terroriste étaient en lien avec Oussama Ben Laden. Ce dernier est soupçonné d'avoir commandé des attentats à la bombe dévastateurs (224 morts) contre deux ambassades américaines en Afrique. Les Américains manquent cependant de preuves pour affirmer que Ben Laden s'est directement impliqué dans le complot montréalais. Mais ils croient que les ressortissants algériens installés dans la métropole faisaient partie de son réseau islamiste mondial.

Dans son édition d'hier, le *New York Times* révèle que les procureurs américains sont sur le point de porter des accusations contre Mohamed Ould Slahi, qui est présentement détenu au Sénégal. Slahi est le beau-frère de l'un des hommes de

confiance de Ben Laden. Il a séjourné à Montréal, où il a travaillé en collaboration avec Mokhtar Haouari. Une information qui a été confirmée hier par un agent du Service canadien de renseignement secret (SCRS). Slahi est arrivé d'Allemagne l'automne dernier. Vérification faite auprès du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, il n'a pas réclamé le statut de réfugié.

Sous enquête

Le SCRS n'a pas voulu préciser la durée du séjour de Slahi à Montréal mais précise qu'il a été mis sous enquête dès son arrivée. Quand Slahi a senti que les choses se corsaient, il a mis les voiles. Le SCRS ne détenait pas assez de preuves contre lui pour l'arrêter.

À Montréal, Slahi a côtoyé Mokhtar Haouari, présumé cerveau du complot terroriste qui a avorté avec l'arrestation d'Ahmed Ressaym. Ce dernier a tenté de passer la frontière vers le sud en possession d'explosifs durant les Fêtes. Les États-Unis ont également entrepris des démarches pour extraire Haouari, qui est présentement derrière les barreaux.

Sit-in de mal-logés



JACQUES NADEAU LE DEVOIR.

À L'APPEL du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), une centaine de mal-logés ont participé hier matin à un sit-in dans l'entrée de l'édifice de Revenu Canada, situé sur le boulevard René-Lévesque Ouest. Par ce geste, le FRAPRU demande au gouvernement fédéral de songer aux démunis avant de baisser les impôts, notamment en finançant le logement social.

GIORGIO
EMPORIO
LES COURS MONT-ROYAL
70%

UNE SEMAINE SEULEMENT SUR TOUTE LA COLLECTION
AUT/HIVER 1999-2000

DERNIÈRE ÉTAPE DE NOTRE VENTE SUR TOUS NOS COMPLETS,
VESTONS, MANTEAUX, PANTALONS, CHANDAILS, CHEMISES,
CHAUSSURES, CRAVATES, CEINTURES, JEANS ET ACCESSOIRES.

LES GRANDES MARQUES DE LA HAUTE COUTURE MASCULINE
TELLES QUE

GIANFRANCO FERRE, DOLCE & GABBANA, COSTUME NATIONAL,
MARCO AZZALI, YVES ST-LAURENT, RIVE GAUCHE, SMALTO,
SERAPHIN, RUFFO, VERRI, MOSCHINO, VERSACE, D.G. VERSUS

STATIONNEMENT GRATUIT

1455, RUE PEEL, COIN DE MAISONNEUVE TÉL.: (514) 282-0022

Nathalie ELLIOTT

Mon premier dictionnaire français illustré

1210 dessins en couleurs.
1192 pages - 25 \$

Les Éditions GUÉRIN (514) 842-5481

En vente dans toutes les librairies

ANNE HÉBERT

(1916-2000)

S'endormir debout
Comme un arbre
Dans la nuit

Le jour n'a d'égal que la nuit

Boréal



LE DEVOIR

POLITIQUE

Poursuite de un million contre le National Post

Le Bloc passe aux actes

Le parti montre, sans en dévoiler le contenu, les sondages qui ne sont pas censés avoir été réalisés

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Le Bloc québécois a finalement mis ses menaces à exécution en déposant hier une poursuite d'un million de dollars contre le quotidien *The National Post* et deux de ses journalistes pour diffamation.

Le Bloc riposte ainsi par la voix de ses avocats à une enquête du *Post* qui allègue, dans son édition du 21 janvier, que le parti souverainiste a détourné 28 000 \$ de fonds publics en 1996 en accordant deux contrats à une firme de sondages bidon, Polystat.

Les «faussetés» colportées par le *National Post* causent un tort irréparable au Bloc, a déclaré hier en point de presse Pierre Paquette, le vice-président du parti. Le Bloc est présentement en pleine campagne de financement, et son congrès national commence aujourd'hui. L'affaire agace les leaders du parti, qui montent aux barreaux pour défendre l'intégrité et l'image de leur formation.

Signé par deux réputés journalistes, Joël-Denis Bellavance et Andrew McIntosh, l'article du *Post* raconte que le Bloc a pris 28 340 \$ de son budget de recherche, octroyé par la Chambre des communes, pour financer des sondages en 1996. Le mandat a été confié à Polystat, une boîte mise sur pied par un proche du parti, Alain Contant, aujourd'hui décédé. Polystat n'existait que sur papier, et l'argent a servi à couvrir des dépenses réalisées par des travailleurs du parti, expliquent les journalistes dans leur enquête. Ils soutiennent en outre que le Bloc et ses principaux dirigeants avaient planifié de détourner 100 000 \$ de la sorte.

Faussetés

Dans une opération de charme destinée aux caméras, Pierre Paquette a montré hier les sondages réalisés par Polystat en 1996 et en 1997... mais il n'a pas voulu ouvrir les pages des précieux documents. «Il y a des éléments de stratégie, a-t-il dit. Ça touche des individus qui sont encore actifs sur la scène

politique. On pense que c'est hautement confidentiel.»

La poursuite du Bloc repose sur l'existence même de ces sondages, qui seront déposés en preuve au même titre que les chèques et factures démontrant que les enquêtes ont bel et bien été réalisées. Les sondages seront déposés en preuve, mais le Bloc veut que les documents demeurent sous scellé. Le juge et la défense auront accès à leur contenu, mais les journalistes et le public seront tenus dans l'ignorance.

Le chef du parti, Gilles Duceppe, a indiqué hier en entrevue au *Devoir* qu'il était hors de question que le Bloc révèle au grand jour ses secrets internes par crainte de perdre un avantage stratégique sur ses adversaires. «Il n'est pas question de tout ouvrir nos analyses sur nous-mêmes», a-t-il tranché.

M. Duceppe estime que le *National Post* devra «faire face à la musique». «Un moment donné, il doit y avoir une différence entre le journalisme et le journalisme».

S'estimant la cible «d'allégations attentatoires, calomnieuses et malicieuses», le Bloc québécois réclame 250 000 \$ en dommages et intérêts pour atteinte à la réputation, 375 000 \$ en dommages punitifs et autant en dommages exemplaires. La requête sera présentée à la Cour supérieure le 7 février prochain.

Selon François Shanks, l'avocat du Bloc, l'article du *National Post* «fait en sorte de cristalliser un doute dans l'esprit des gens du Québec de façon permanente», ce qui explique l'ampleur de la somme réclamée.

Le jour même de la publication de l'article, le Bloc québécois a sommé le *National Post* de se rétracter, brandissant la menace d'une poursuite. Mais le quotidien torontois a maintenu sa version des faits, apprenant par ailleurs à ses lecteurs que la GRC a ouvert une enquête sur le Bloc à la suite de la publication de son dossier chaud. «Nous n'avons rien à nous reprocher», a lancé Pierre Paquette, qui croit son parti «victime d'une machination».

Entrevue de Gilles Duceppe au Devoir

D'ici au référendum, une assemblée constituante

HÉLÈNE BUZZETTI
LE DEVOIR

D'ici au prochain référendum, le leader du Bloc québécois, Gilles Duceppe, propose que soit mise sur pied une assemblée constituante qui sonderait les Québécois sur la question référendaire, les relations avec les peuples autochtones, la citoyenneté et le régime démocratique d'un Québec souverain.

Au cours d'une rencontre avec l'équipe éditoriale du *Devoir* hier, M. Duceppe a dit appuyer la proposition du député Réal Ménard, qui sera débattue ce week-end à Québec à l'occasion du congrès du Bloc québécois, de créer une telle assemblée formée de citoyens hors de la sphère politique en vue du référendum.

Ce référendum, qu'il continue de voir tenu lors du présent mandat de Lucien Bouchard, devrait porter, comme en 1995, sur la souveraineté assortie d'une offre de partenariat au reste du Canada. Et pas question, continue M. Duceppe, de tenir un deuxième référendum pour ratifier le résultat de la négociation. «La souveraineté, on la décide par référendum. Le partenariat n'est pas une condition à la souveraineté.»

En fait, M. Duceppe ne voit pas pourquoi il faudrait déroger à la logique qui avait présidé au référendum de 1995 et qui consistait à faire un référendum sur la souveraineté, négocier une entente de partenariat et déclarer la souveraineté après un an dans l'éventualité de l'échec des négociations. Mais «cela ne dispose pas du libellé de la question» pour autant. Est-ce que ça [l'offre de partenariat] fait partie de la question? Est-ce que ça fait partie d'une loi? En 1995, je trouvais cela clair, mais on verra.

En outre, le leader du Bloc rejette l'idée, soufflée par plusieurs souverainistes, de tenir de multiples référendums sur le rapatriement de pouvoirs et de budgets dédiés à Québec comme préalable à un référendum sur la souveraineté. «Moi, je ne pense pas qu'il faille multiplier les référendums. Le plus de contrôle sur les pouvoirs on peut avoir, mieux c'est. [...] Mais si on les prend un par un, on a un contrat de 150 ans...»

Relancer la souveraineté

Le chef du Bloc québécois avoue qu'il ne sait pas encore avec exactitude quelle forme pourrait prendre l'assemblée constituante qu'il envisage et qu'il ne revient pas à son parti de la mettre sur pied. Mais elle serait un moyen de relancer le débat sur la souveraineté du Québec et s'inspirerait de processus déjà éprouvés par le passé. «Il y a eu des choses semblables avant le référendum de 1992 avec Bélanger-Campeau. Il y a eu des commissions semblables avec le référendum de 1995, il ne faut pas oublier cela non plus. Est-ce que ce ne devrait pas être dans la même veine? C'est intéressant, mais [il faut que cela s'inscrive] dans le cadre plus spécifique qui est proposé là.»

Le chef du Bloc québécois refuse toutefois d'afficher ses préférences quant au moment le plus opportun de tenir un prochain référendum. «M. Bouchard a dit qu'il y aurait un référendum au cours de son mandat, et moi, j'adhère toujours à cela.» Un Lucien Bouchard, par ailleurs, qu'il ne voit pas quitter ses fonctions d'ici peu, comme le veulent certains rumeurs. «M. Bouchard ne m'a jamais parlé de s'en aller. On n'a jamais discuté de cela. On a discuté de ce qui s'en vient.»

M. Duceppe se borne en fait à revenir à la notion de conditions gagnantes, affirmant qu'il faudra tenir un référendum lorsqu'on sera en mesure de le gagner. «Le mieux, c'est quand on est mieux placé pour le gagner. Moi, les conditions gagnantes, c'est un état d'esprit pour qu'on ait suffisamment confiance en nous pour agir. C'est une question de confiance.»

Le chef du Bloc québécois croit d'ailleurs que son parti a rafraîchi le mouvement souverainiste avec sa démarche de réflexion, entreprise au printemps dernier et devant culminer ce week-end, dans les domaines de la citoyenneté et de l'identité québécoises ou de la mondialisation. Une démarche qui, selon lui, interpelle les jeunes en actualisant la souveraineté et en plaçant le projet «aux confins des deux grands mouvements politiques de nos jours, un qui voit les peuples se donner leur pays, l'autre qui voit ces mêmes pays se réunir dans de grands ensembles».

Le Bloc québécois aura en fait permis d'élargir le débat sur la souveraineté, croit M. Duceppe, en abordant des questions comme le commerce international, les affaires étrangères ou les finances internationales, qui sont généralement débattues à Ottawa. «C'est la première fois qu'on a un mot à dire.»

Pérennité du Bloc

Évidemment, la question de la présence permanente du Bloc à Ottawa se pose toujours. M. Duceppe répète que le Bloc restera en poste tant et aussi longtemps que la souveraineté du Québec ne sera pas réalité mais se défend bien de devenir ainsi, lui et ses collègues, des députés de carrière.

«Ce n'est pas chose facile tous les jours. C'est dur, très dur sur le moral», dit-il en rappelant qu'il se fait souvent demander par des journalistes: «What are you doing to my country?» «Il y a des Écossais indépendantistes à Westminster qui luttent pour l'indépendance de l'Écosse depuis des décennies. On admire ces gens à travers le monde et on nous dit que nous sommes carriéristes. Bon dieu, on fait une job pas facile! On se lève le matin et on se remet en question très souvent. Ça devient fatigant d'en manger des bonnes assez souvent là-bas. C'est de la pression. Vous ne vous imaginez pas le rôle qu'on joue là. Nous sommes 44 qui menons cela [la lutte] dans l'adversité.»

Financement: contre les dons des entreprises

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Gilles Duceppe estime que le Bloc québécois ne devrait pas avoir recours aux dons des entreprises pour assurer son financement.

Au cours de l'entrevue qu'il accordait hier au *Devoir*, le chef du Bloc s'est dit solidaire de la position prise par les membres de son bureau de direction et a exprimé sa préférence pour le financement populaire. «Je pense qu'on peut continuer à vivre avec le statu quo.»

Depuis que le débat sur le financement a cours au sein du Bloc, M. Duceppe n'a jamais cessé d'afficher publiquement sa neutralité. Il n'a pas non plus l'intention d'intervenir pour influencer les délégués au congrès qui tiendra le Bloc en fin de semaine à Québec. Il s'abstiendra pour permettre aux congressistes de décider en toute sérénité.

Sur le fond de la question, il reconnaît que l'absolu principe du financement populaire constitue une embûche pour les militants qui consacrent leur bénévolat à la sollicitation de fonds auprès des électeurs. En vertu des statuts actuels du Bloc, seules les personnes ayant qualité d'électeur peuvent contribuer au financement du parti. Et pas plus que 5000 \$ par année. Or le phénomène des travailleurs autonomes a pris des proportions dépassant toutes les attentes. Qu'ils soient agriculteurs ou qu'ils œuvrent dans un autre secteur d'activité, ils sont de plus en plus nombreux à s'incorporer, étant ainsi privés du droit de contribuer au financement du Bloc.

Les jeux ne sont pas faits

Quoi qu'il en soit, les jeux ne sont pas faits. Une quarantaine de comités et plusieurs régions ont achevé au secrétariat central des propositions de modifications des statuts, demandant que désormais le Bloc imite les autres partis politiques fédéraux et accepte les dons des entreprises.

Certaines résolutions stipulent par ailleurs que ces dons devront être plafonnés à 5000 \$ par année. Mais les associations de Longueuil, de Mauricie-Bois-Francs, de la région de Québec et de l'Estrie veulent appliquer les règles fédérales, sans plafond.

Les députés ont également été nombreux à s'impliquer dans le débat. Celui du comté de Richelieu-Nicolet-Bécancour, Louis Plamondon, a écrit une longue lettre au *Devoir* pour inviter les bloquistes à faire appel à la générosité des entreprises. Dans son plaidoyer, il fait valoir que les mœurs politiques ont évolué depuis l'entrée en vigueur de la loi québécoise en 1978 et que cette loi n'est plus apte à reconnaître la réalité politique et économique. En outre, il rappelle que l'ancien Directeur général des élections, Pierre-F. Côté, trouve légitime que le Bloc accepte dorénavant les contributions des entreprises.

En prenant connaissance des résolutions de la base, M. Duceppe a observé que les opinions divergent selon qu'elles émanent des régions rurales ou des comtés urbains. Ainsi, à Montréal, le congrès régional s'est prononcé contre l'idée de modifier les règles internes pour accepter les dons des entreprises. Pour sa part, la députée de Mercier, Francine Lalonde, estime que ce serait s'aventurer «sur une pente» et s'exposer aux critiques. «On n'a pas d'avantages politiques à gagner, au contraire. On n'a pas vraiment d'avantages économiques non plus. Il me semble que ce serait juste perdre son âme.»

Le chef du Bloc convient que les opinions sont partagées et que les délibérations de l'assemblée plénière pourraient mener à un vote serré. Et si jamais le congrès tranchait en faveur d'un changement des règles actuelles pour accepter les contributions des entreprises, Gilles Duceppe prévient qu'il faudra prévoir des dispositions restrictives. «Il ne faut pas que ce soit un bar ouvert.»

Début à Ottawa du congrès de formation

L'Alternative unie s'affiche sans gêne

MANON CORNELIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Les partisans de l'Alternative unie ont amorcé hier la construction de leur nouveau parti de droite sans chercher à s'excuser pour leurs fortes racines réformistes.

«Nous avons décidé de nous unir pour créer un nouveau parti capable de rejoindre les électeurs conservateurs et réformistes. Plusieurs positions politiques purement conservatrices ont été promues sur la scène provinciale par des conservateurs et défendues par le Reform sur la scène fédérale», a indiqué Tom Long, président des deux campagnes électorales victorieuses de Mike Harris et coprésident du congrès de l'Alternative unie.

M. Long a opté pour la candeur hier, mais l'AU veut imposer un nouveau vocabulaire pour identifier ce groupe d'électeurs en utilisant des expressions comme les «*démocrates conservateurs*» ou encore les «*conservateurs avec un petit c*» («*small-c conservatives*»).

Le Parti conservateur ne défend plus ces gens depuis longtemps et le fera encore moins avec Joe Clark, s'est plu à répéter M. Long en conférence de presse, montrant quelle serait la future cible de l'AU. Selon lui, la création du nouveau parti, largement issu du Reform, ressemble à la longue transformation du Parti conservateur ontarien en champion de la «révolution du bon sens», un processus auquel

il a contribué et qui a mené à la victoire de Mike Harris. Ces propos, répétés aux délégués, ont évidemment plu. Plus tôt en après-midi, le chef réformiste Preston Manning, qui a lancé l'AU et tout mis sur ce projet, parlait du congrès comme d'une «occasion historique» de redessiner l'échiquier politique canadien.

Le congrès de l'AU se poursuit jusqu'à demain avant de céder la vedette à celui du Reform, dont le clou sera un vote de confiance, dimanche, sur le leadership de M. Manning. Le chef réformiste a minimisé l'importance de ce vote hier en rappelant qu'une course au leadership, pour prendre la direction de l'AU ou du Reform, aura lieu ce printemps. Il a déjà averti qu'il abandonnerait le parti qu'il a fondé il y a 12 ans si ses partisans n'appuyaient pas l'AU lors d'un référendum qu'ils tiendront sur la question en mars. M. Manning promet cependant d'être candidat à la direction de l'AU.

Toute l'aventure de l'AU, qui suppose la disparition du Reform, a semé la division dans son parti et son caucus et a été repoussée par les conservateurs. Mais M. Manning a l'appui des gros canons de son parti et a réussi, surtout, à attirer des conservateurs provinciaux influents au sein des gouvernements Harris et Klein. Des ministres et des conseillers des premiers ministres se sont associés à l'organisation, lui conférant une crédibilité accrue.

Québec
Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les trente jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionné, en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs et intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les quarante-cinq jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à personne, et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, Service des greffes, 1, rue Notre-Dame Est, 9^e étage, Montréal (Québec) H2Y 1B6.

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
2437 6501 Québec inc. BAR SALON CHEZ PAUL	Permis additionnel 1 bar	14109, boul. Gouin Ouest Pierrefonds (Québec) H8Z 1Y2
14109, boul. Gouin Ouest Pierrefonds (Québec) H8Z 1Y2 Dossier: 160-713		
Restaurant le Jarry inc. RESTAURANT LE JARRY INC. 6549, rue Jarry Est Saint-Léonard (Québec) H1P 1W2 Dossier: 165-340	1 Restaurant pour vendre 1 Bar avec danse	6549, rue Jarry Est Saint-Léonard (Québec) H1P 1W2
Société d'investissements Firam inc. LA MAISON DU	Permis additionnel 1 Restaurant pour vendre	67, Blainville Ouest Sainte-Thérèse

BIFFECK FRANCOIS 67, Blainville Ouest Sainte-Thérèse (Québec) J7E 1X5 Dossier: 245-787	1 Bar avec danse (suite à cession)	600, Fort St-Louis, Boucherville (Québec) J4B 1S7 Dossier: 261-479
9082-1612 Québec inc. SALLE DE RECEPTION BUFFET ANTIQUE 6086, rue Sherbrooke Est Montréal (Québec) H1N 1C1 Dossier: 268-151	1 Restaurant pour vendre (Demande amendée)	6086, rue Sherbrooke Est Montréal (Québec) H1N 1C1
Brasserie Rustic inc. BRASSERIE RUSTIC INC. 2152, boul. Lapinière, Suite 104 Brossard (Québec) J4W 1L9 Dossier: 327-007	Changement de catégorie de 1 Brasserie avec spectacles sans nudité à 1 Bar avec spectacles sans nudité	2152, boul. Lapinière, Suite 104 Brossard (Québec) J4W 1L9
Bar le Buddys inc. BAR LE BUDDYS 1003, rue Ste-Catherine Est Montréal (Québec) H2L 2G4 Dossier: 604-146	Ajout d'un bar avec danse (Demande amendée)	1003, rue Ste-Catherine Est Montréal (Québec) H2L 2G4
Club de golf le Mirage inc. CLUB DE GOLF LE MIRAGE INC. 3737, chemin Martin Terrebonne (Québec) J6W 5C7	Changement de capacité de 2 Bars dont 1 sur terrasse	3737, chemin Martin Terrebonne (Québec) J6W 5C7
3697606 Canada inc. ILLUME 1635, boul. Saint-Laurent Montréal (Québec) H2H 2S9 Dossier: 1385-483	1 Bar avec danse et spectacles sans nudité 3 Bars dont 1 sur terrasse	1635, boul. Saint-Laurent Montréal (Québec) H2H 2S9

loto-québec résultats

649 Tirage du 2000-01-26

12 17 25 44 45 47

Número complémentaire: 43

GAGNANTS	LOTS	Montants
6/6	0	1 793 249,20\$
5/6+	0	537 974,70\$
5/6	194	2 218,40\$
4/6	12 034	68,50\$
3/6	228 138	10,00\$

Ventes totales: 13 039 730 \$
Prochain gros lot (approx.): 5 000 000 \$

Québec Tirage du 2000-01-26

1 2 9 14 17 25

Número complémentaire: 28

GAGNANTS	LOTS	Montants
6/6	0	1 000 000,00\$
5/6+	1	50 000,00\$
5/6	39	500,00\$
4/6	1 592	50,00\$
3/6	24 613	5,00\$

Ventes totales: 513 669,50 \$

Extra Tirage du 2000-01-26

NUMÉROS	LOTS	Montants
222910	100 000 \$	
22910	1 000 \$	
2910	250 \$	
910	50 \$	
10	10 \$	
0	2 \$	

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

CAHIER SPÉCIAL PARUTION 12 FÉVRIER 2000

R É V O I R

2000

TOMBÉE PUBLICITAIRE: 4 FÉVRIER 2000

LE MONDE

Discours sur l'état de l'Union

L'Amérique peut à nouveau avoir de grands rêves, dit Clinton

ASSOCIATED PRESS

Washington — Le président Bill Clinton a proposé des réductions d'impôts de 350 milliards et d'importantes hausses des dépenses dans les secteurs de la santé et de l'éducation, hier soir, dans son dernier discours sur l'état de l'Union. Il a aussi appelé au soutien des élus américains pour les changements en Russie et en Chine.

«L'état de notre union n'a jamais été aussi bon», a-t-il conclu devant les membres du Congrès réunis — Sénat et Chambre des représentants. «Jamais auparavant, notre pays n'avait bénéficié d'une telle prospérité et de tels progrès sociaux, avec des problèmes intérieurs aussi mineurs et aussi peu de menaces extérieures.»

Bill Clinton a proposé d'augmenter les dépenses pour les écoles et les services médicaux, et il a exposé les grandes lignes des initiatives qui marqueront la fin de sa présidence en matière de politiques intérieure et étrangère. «L'Amérique est de nouveau assez confiante pour avoir de grands rêves», a poursuivi le président américain. «L'Amérique mènera le monde vers une paix et une prospérité partagées, et vers les lointaines frontières de la science et de la technologie.»

Le président américain a ajouté que

le mois prochain, les États-Unis auront enregistré la période de croissance économique la plus longue de leur histoire. Il a appelé les Américains à «se fixer de grands objectifs pour notre nation».

Dans le dossier toujours très chaud du contrôle des armes à feu, M. Clinton a aussi pressé les États à émettre des permis de possession d'armes avec photo, comme pour les permis de conduire ou de chasse. La National Rifle Association, qui défend le droit inaliénable au port d'arme, a déjà qualifié cette mesure d'inapplicable.

Le président Clinton a présenté sa longue liste d'initiatives, mais plusieurs seront réécrites ou simplement ignorées en cette année d'élections au Congrès. Ses réductions d'impôts étaient destinées d'abord à promouvoir les chances de tous en éducation et à étendre les régimes d'assurance-maladie et les programmes de garderies.

«Ce Congrès est demeuré inerte pendant trop longtemps sur certaines de nos plus importantes priorités nationales», a lancé le président Clinton. «Commençons avec celles-ci.»

Et cinq jours avant les primaires au New Hampshire, M. Clinton en a profité pour faire mousser la candidature de son vice-président, Al Gore, dans la course à l'investiture démocrate. Il a aussi épaulé une autre candidate: son épouse Hillary, candidate aux sénatoriales dans l'État de New York.

Le nouveau président se rend au siège de l'ONU

Le TPI appelle à l'arrestation de tous ses accusés

AGENCE FRANCE-PRESSE

La Haye — Le nouveau président du Tribunal pénal international (TPI) pour l'ex-Yougoslavie, le juge français Claude Jorda, a réitéré hier à La Haye son appel à l'arrestation de tous les accusés du tribunal encore en fuite.

A quelques jours de son premier voyage au siège des Nations unies, à New York, depuis son élection à la mi-novembre, M. Jorda a aussi plaidé de nouveau pour l'augmentation des moyens du TPI en vue d'accélérer ses procédures et réduire la détention provisoire des prévenus.

De l'ensemble des inculpés officiels du tribunal, «trente sont toujours en fuite, ce qui est anormal pour tout système criminel», a souligné le magistrat français. «Il faut donc insister pour que tous les accusés soient arrêtés et surtout les principaux responsables des atrocités commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie», a-t-il ajouté.

M. Jorda a affirmé «soutenir totalement» le procureur Carla Del Ponte sur cette question et vouloir «l'aider à tout faire pour que les plus hauts responsables soient arrêtés puis jugés au cours de procès justes et équitables».

Soulignant que «le format du tribu-

nal a été prévu il y a près de sept ans», il a estimé que «beaucoup de choses se sont passées depuis qui rendent nécessaire et urgente une réévaluation générale de la situation».

L'amélioration des ressources «implique d'abord un meilleur soutien judiciaire aux juges», a-t-il affirmé, indiquant avoir déjà obtenu pour cette année des renforts en juristes. «Toutes fois, l'augmentation des moyens impliquera également la possibilité d'obtenir des juges additionnels», a-t-il ajouté, affichant la volonté d'assurer «que toutes nos ressources soient utilisées au maximum».

Créé au printemps 1993 par l'ONU, le TPI emploie aujourd'hui environ 900 personnes pour un budget d'environ 100 millions de dollars. Ses dirigeants ne cessent de réclamer une

réévaluation régulière de ses moyens.

Le TPI a longtemps été critiqué pour le peu d'inculpés arrêtés, puis pour sa lenteur à les juger. La multiplication depuis 1997 des livraisons d'accusés — passées de sept à l'arrivée de l'ex-procureur Louise Arbour fin 1996 à 38 à ce jour — a levé les doutes sur sa crédibilité. Mais cet afflux a accru le problème de ses procédures.

En contrepartie, M. Jorda, qui s'était plaint l'an dernier de la mena-

ce de «paralyse» du TPI, a réitéré sa volonté de réformer «la procédure et l'organisation judiciaires» de la cour.

«Il nous faut chercher par tous les moyens des gains de temps à l'audience. L'atteinte de cet objectif nécessite [...] plus particulièrement une préparation préalable au procès, à la fois rapide et rigoureuse, et ce, dès l'arrivée d'un prévenu», a-t-il affirmé. Il a plaidé pour un «calendrier» fixant la date du procès de chaque accusé dès son transfert à La Haye.

Interrogé sur le cas emblématique de l'ex-chef politique des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, il a affirmé que celui-ci, en cas d'arrestation, «sera traité comme tous les autres accusés».

«Il y a un délai minimum entre la comparution initiale [peu après une arrestation] et l'audience [d'ouverture d'un procès] d'environ quatre mois et demi à six mois. La justice idéale serait que tout procès commence après six mois, et c'est ce que nous n'arrivons pas à faire», a-t-il dit.

M. Jorda a souligné qu'une telle accélération réduirait la détention provisoire des accusés et limiterait le risque de mises en liberté conditionnelles auxquelles il s'est dit personnellement opposé. «Si le tribunal doit poursuivre les plus hauts dirigeants [inculpés], ce n'est pas pour les remettre en liberté provisoire quand ils sont ici, et nous leur devons un procès rapide», a-t-il déclaré.

Pinochet

Londres examine les recours déposés

ASSOCIATED PRESS

Le juge Maurice Kay de la Haute Cour britannique rendra sa décision lundi au sujet des recours déposés contre l'éventuelle libération par la Grande-Bretagne d'Augusto Pinochet, a-t-on appris hier.

Le magistrat s'est retiré hier pour délibérer. Il devra déterminer si le ministre britannique de l'Intérieur a agi légalement en refusant de rendre public le rapport médical qui déclare l'ancien dictateur chilien, aux arrêts en Grande-Bretagne depuis 15 mois, inapte à supporter un procès. Si M. Kay juge recevables les arguments que lui ont présentés hier la Belgique ainsi que six organisations de défense des droits de l'homme, une nouvelle audition sera organisée peu après.

Dans le cas contraire, la décision reviendra immédiatement au ministre de l'Intérieur, Jack Straw. «Nous n'avons pas été autorisés à examiner les rapports médicaux et nous considérons comme une question de justice fondamentale de pouvoir le faire», a expliqué Presley Baxendale, un avocat représentant la Belgique. En agissant ainsi, «on ne nous permet pas de nous faire une véritable opinion à propos de quelque chose qui nous concerne directement», a-t-il estimé.

«La justice idéale serait que tout procès commence après six mois»

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

ORDRE est donné à Marguerite Bergeron de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, salle 1.100 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans.

Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'intention de Marguerite Bergeron.
Lieu: Montréal
Date: 25 janvier 2000
MICHEL MARTIN

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
Prenez avis que BUREAU DE CREDIT ET AGENCE DE RECOURS DE THETFORD MINES INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Montréal, le 26 janvier 2000.
Les procureurs de la compagnie, McMASTER GERVAIS S.E.N.C.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie FABRICANT SABODIN INC demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Montréal, le 26 janvier 2000.
CHARBONNEAU, ARCHAMBAULT ETAL
Avocats de la compagnie

Programme de réforme cadastrale

Québec
Ministère des Ressources naturelles

AVIS 1192
CONCERNANT L'INTERDICTION D'ALIÉNATION D'UN DROIT DE PROPRIÉTÉ DANS LES LOTS VISÉS PAR LE MANDAT DE RÉNOVATION CADASTRALE 1192

Conformément à l'article 15 de la Loi favorisant la réforme du cadastre québécois, le ministre des Ressources naturelles fixe la période d'interdiction d'aliénation d'un droit de propriété dans les lots visés par le mandat de rénovation cadastrale 1192.

Le territoire visé par l'interdiction est situé dans la circonscription foncière de Montréal et comprend, en référence au cadastre de la paroisse de Pointe-aux-Trembles, les lots 20 à 46, 188 à 190, 190A, 191 à 202, 256 à 263, 283 à 288, 312 à 318, 362 à 365, 379 à 391, 403 à 417, 419 à 442, 463 à 465, 476 à 479, 482 à 484, 490 à 506, 508 à 526, 528 à 530, 539 à 549, 555 à 557, 562, 563, 568 à 573, 576, 577, 581, 582, 589 à 595, 599, 671, 693, 694, 715 à 723, 741 à 744, 750, 751, 812 à 830, 844, 901, 951, 979, 1020, 1029, 1069, les subdivisions de ces lots, une partie du lot 236, la partie restante du lot 93 et les subdivisions 93-1029, 93-1030, les parcelles sans désignation cadastrale de ce territoire ainsi que tous les lots créés dans le territoire visé suite à une opération cadastrale se rapportant à ces lots depuis la date de préparation du présent avis jusqu'à la date du début de la période d'interdiction.

La période d'interdiction débutera le 22 février 2000 et se terminera le 8 mars 2000 ou dès l'entrée en vigueur du plan de rénovation si elle survient avant l'expiration de cette période.

Un plan du territoire visé par cet avis, intitulé «Plan d'ensemble du mandat de rénovation cadastrale 1192», peut être consulté en s'adressant au :

Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal
1, rue Notre-Dame Est, Bureau 2.175
Montréal (Québec) H2Y 1B6
Québec, le 17 janvier 2000
Le directeur de la rénovation cadastrale, Pierre Tessier

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

MONTREAL

Aujourd'hui	Ce Soir	Samedi	Dimanche	Lundi
max -13	min -15	max -3	-10/-2	-10/-3

Québec

Aujourd'hui	Ce Soir	Samedi	Dimanche	Lundi
max -12	min -13	max -3	-13/-2	-12/-2

Ottawa

Aujourd'hui	Ce Soir	Samedi	Dimanche	Lundi
max -12	min -13	max -3	-13/-2	-12/-2

Météo-Conseil 1 900 565-4455
Frais applicables
La météo à la source

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

AVIS DE RACHAT PARTIEL

Obligations 11.00 % à fonds d'amortissement échéant le 3 mars 2008 série 88-03

AVIS EST PAR LES PRÉSENTS DONNÉ que la Communauté urbaine de Montréal (la «Communauté») rachète le 3 mars 2000 (la «date du rachat»), pour les fins du fonds d'amortissement et selon les termes et conditions régissant les obligations, un montant total en principal de 2 250 000 \$ des obligations ci-haut mentionnées, au prix de 100 % de leur montant en principal racheté, plus l'intérêt couru à la date du rachat.

Les obligations suivantes, entièrement nominatives, sont rachetées en totalité ou partiellement, jusqu'à concurrence du montant indiqué en regard de chacun des numéros:

Obligations entièrement nominatives portant le préfixe CN-					
Numéro d'obligation	Montant racheté \$	Numéro d'obligation	Montant racheté \$	Numéro d'obligation	Montant racheté \$
014	5 000	136	5 000	334	20 000
335	5 000	336	5 000	337	30 000
342	205 000	343	390 000	344	1 400 000
348	95 000	349	20 000	350	25 000
351	45 000				

Une copie de cet avis de rachat a été transmise par lettre recommandée aux détenteurs d'obligations immatriculées, lesquelles seront rachetées en totalité ou en partie seulement.

Les obligations ou partie de ces obligations ainsi rachetées deviendront dues et payables le 3 mars 2000, en monnaie légale du Canada, à toute succursale au Canada de la Banque de Montréal, la Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque Toronto-Dominion, la Banque Nationale du Canada, la Banque Canadienne Impériale de Commerce et la Banque Royale du Canada, au choix du détenteur, sur présentation et remise des obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus, accompagnées du présent avis et de tous les coupons d'intérêts échéant après le 3 mars 2000, s'il y a lieu (1). L'intérêt dû le 3 mars 2000 sera payé de la manière habituelle.

Sur remise des obligations rachetées en partie seulement, la Communauté émettra, à ses frais, de nouvelles obligations pour un montant total en principal égal à la partie non rachetée des obligations ainsi remises. Sauf avis contraire, les nouvelles obligations seront immatriculées de la même manière que les obligations remises.

À compter du 3 mars 2000, l'intérêt sur le montant en principal des obligations ou partie de ces obligations, présentement appelées pour rachat, cessera de courir.

Fait à Montréal, ce 17^e jour de janvier 2000.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL
Par: TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, registraire

(1) Pour obtenir le paiement de leurs obligations, les détenteurs peuvent également les présenter, avec une copie du présent avis, à la banque ou à l'institution financière avec laquelle ils font normalement affaires. Cette dernière en obtiendra, à son tour, le paiement de la Banque Royale du Canada.

AVIS AUX CRÉANCIERS

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE :

ENTREPÔT FRIGORIFIQUE ACTION ANJOU INC. corps politique, légalement constitué par lettres patentes, ayant son bureau chef et sa principale place d'affaires à 9825 Louis H. Lafontaine, Anjou (QC) H1J 2A3.

AVIS est par les présentes donné que l'Entreprise Frigorifique Action Anjou Inc., District de Montréal, Province de Québec a déposé une proposition le 17 janvier 2000 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 31^e jour de janvier 2000, à 14 h 00, au bureau du Séquestre Officiel, 5 Place Ville Marie #800, Montréal (QC).

PHIL BELL
Comptable agréé / Syndic
Bureau 1202
Montréal (Québec)
H3A 1L4
Tél.: (514) 282-1407

Avis de la première assemblée

Dans l'affaire de la faillite de :

AUBAINES ANCLIT (BROSSARD) INC., corporation légalement constituée ayant son siège social au 8219, 17^e Avenue, bureau 201, dans la cité de Montréal et la province de Québec H1Z 4J9.

Faillite

AVIS est par les présentes donné que AUBAINES ANCLIT (BROSSARD) INC. a fait cession le 17^e jour de janvier 2000 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 9^e jour de février 2000 à 14 h 00 au bureau du SÉQUESTRE OFFICIEL, 5 Place Ville Marie, 8^e étage, Montréal, Québec.

Ce 19^e jour de janvier 2000.

PRIMEAU PROULX PIGEON & ASSOCIÉS INC. SYNDIC
RICHARD PRIMEAU, CA, CIP
Syndic Administrateur

101, Roland-Therrien, bureau 120
Longueuil, Québec J4H 4B9
Tél. (450) 670-1040
1-877-670-1040
Télec.: (450) 670-1542

Avis de la première assemblée

Dans l'affaire de la faillite de :

9067-5117 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée ayant son siège social au 8219, 17^e Avenue, bureau 201, dans la cité de Montréal et la province de Québec H1Z 4J9.

Faillite

AVIS est par les présentes donné que 9067-5117 QUÉBEC INC. a fait cession le 17^e jour de janvier 2000 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 9^e jour de février 2000 à 14 h 30 au bureau du SÉQUESTRE OFFICIEL, 5 Place Ville Marie, 8^e étage, Montréal, Québec.

Ce 19^e jour de janvier 2000.

PRIMEAU PROULX PIGEON & ASSOCIÉS INC. SYNDIC
FRANCE PIGEON, CGA, CIP
Syndic Administrateur

1695, boul. Laval, bureau 410
Laval, Québec H7S 2M2
Tél. (450) 975-1030
1-877-670-1040

Avis public

Ville de Montréal

Services du greffe

Règlements

Avis est donné que le conseil, à son assemblée du 24 janvier 2000, a adopté les règlements suivants:

00-001 Règlement modifiant le Règlement sur les véhicules hippomobiles, les quadricycles et les vélocabs (V-1)

00-002 Règlement abrogeant le Règlement sur la protection des non-fumeurs (P-14) et modifiant le Règlement prévoyant certaines mesures relatives à la prévention des incendies et à la sécurité publique (M-3)

00-003 Règlement modifiant le Règlement sur la conversion des immeubles en copropriété divisée (C-11)

00-004 Règlement sur la construction et l'occupation de bâtiments résidentiels sur un terrain situé entre les rues Beaubien et Claude-Mouton et entre les 20^e et 21^e avenues

00-005 Règlement sur l'occupation, par 9044-7574 QUÉBEC INC., de l'immeuble portant les numéros 4690 à 4698, boulevard Édouard-Montpetit

00-006 Règlement sur l'agrandissement et l'occupation d'un bâtiment situé au 1684, boulevard De Maisonneuve Ouest

00-007 Règlement sur la démolition des bâtiments situés au 2075, avenue Northcliffe et au 2074, avenue Marlowe et sur l'agrandissement et l'occupation du bâtiment situé au 2055, avenue Northcliffe à des fins de centre d'hébergement et de soins de longue durée

00-008 Règlement sur le programme particulier d'urbanisme du quartier international

00-009 Règlement modifiant le Règlement portant approbation du plan de construction et d'occupation d'un ensemble résidentiel de 154 unités de logements situé sur un emplacement formé par le quadrilatère formé des rues Sainte-Cunégonde, Charlevoix, Rufus-Rockhead et De Lévis, dans le quartier Sainte-Cunégonde (7385)

00-011 Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme (U-1)

00-012 Règlement sur l'agrandissement et l'occupation, par la COMMISSION SCOLAIRE DE LA POINTE DE L'ÎLE, du bâtiment portant les numéros 1200, boulevard Du Tricentenaire et 12675, rue René-Lévesque

00-013 Règlement sur l'occupation des bâtiments portant les numéros 8230 et 8240, rue Hochelega

Montréal, le 28 janvier 2000
Le greffier,
M^{re} Léon Laberge

LE DEVOIR LES SPORTS

Internationaux d'Australie

La balle est dans le camp de Davenport

ALAN PAGE
ASSOCIATED PRESS

Melbourne — Amanda Coetzer compte plusieurs victoires sur les meilleures joueuses de son époque. Mais savait-elle qu'elle venait d'accomplir un exploit à Melbourne en janvier 1996 quand elle domina en souffle et en condition physique une Martina Hingis de 15 ans, toujours à la recherche de son premier titre majeur? C'était en quarts de finale.

Depuis lors, la Suissesse n'a plus perdu sur le Rebound Ace de Flinders Park, alignant 27 victoires, avec trois triomphes à la clef. Pour faire bonne mesure, elle y remporta 22 rencontres et trois titres, en double. Sportivement, cette transfuge tchèque devenue citoyenne suisse et passant le plus clair de son temps à Saddlebrook, en Floride, y a élu domicile. Elle fait comme chez elle.

Depuis ce lointain échec contre Coetzer, Hingis a remporté cinq titres du Grand Chelem — outre les trois de Melbourne, elle a gagné Wimbledon et l'US Open en 1997 —, perdu deux finales à Roland-Garros dont la dernière — une défaite mouvementée contre Steffi Graf —, et deux finales à Flushing Meadows, la dernière en deux sets face à Lindsay Davenport.

Voilà dans le contexte de sa finale de demain, ici contre la même Davenport, le résultat peut-être le plus significatif du palmarès récent de Hingis. Car en effet, que pèsent dans la balance les trois titres australiens de Hingis contre les trois défaites successives subies face à Lindsay Davenport, qui disputera demain sa première finale à Melbourne? Sans vouloir mésestimer le talent des adversaires battues en finale en Australie par Hingis — Mary Pierce, Conchita Martínez et Amélie Mauresmo —, aucune ne possède ni le palmarès ni la valeur ajoutée de Davenport. Et si Hingis a enlevé cinq de ses huit premières rencontres face à Davenport, la tendance s'est renversée depuis lors, la puissance mieux maîtrisée, le déplacement et le service nettement améliorés de l'Américaine lui ayant permis de gagner six des huit derniers matchs les opposant.

Sans doute Davenport devrait-elle produire un tennis de facture inférieure à son niveau de référence pour que l'on puisse l'imaginer s'inclinant devant Hingis. On bien connaître une baisse soudaine de tonus comme ce fut le cas lors de sa demi-finale victorieuse contre Jennifer Capriati hier (6-2, 7-6 (4)). Mais c'est peu probable. Certes, quel que soit le résultat, Martina Hingis, qui a battu hier l'Espagnole Conchita Martínez 6-3, 6-2 dans l'autre demi-finale, restera n° 1 mondial. Mais pour combien de temps encore?

Le Super Bowl de la parité

PHILIPPE REZZONICO
PRESSE CANADIENNE

La grande finale de la NFL, la 34^e de l'histoire, mettra aux prises deux équipes qu'un observateur, analyste et — même — parieur sérieux ne voyait dans sa soupe il y a six mois.

Le Super Bowl n'en sera pas moins fort rafraîchissant avec l'attaque supersperonneuse des Rams de St. Louis et l'opiniâtreté des Titans du Tennessee: deux équipes qui n'ont jamais gagné le Super Bowl, deux organisations déracinées (Los Angeles et Houston), deux formations qui semblent être le club de la destinée.

Mais, surtout — et c'est ce qui nous intéresse —, deux équipes au style diamétralement différent avec des visions aux antipodes. Comme les Rams sont favorisés aux yeux de plusieurs, la question cruciale est: les Titans peuvent-ils les stopper?

Les Buccaneers de Tampa Bay ont fourni une partie de la réponse la semaine dernière. On place des demis de coin bien en arrière des rapides receveurs des Rams afin d'éviter le long jeu, on stoppe l'adversaire dès l'attrapé, on fait pression sur Kurt Warner, et, surtout, on ne perd jamais de vue Marshall Faulk. Bilan: on limite l'adversaire à 11 points.

Les Titans peuvent-ils répéter l'exploit des Buccaneers? Les demis de coin Samari Rolle et Denard Walker sont au moins aussi rapides que les receveurs Isaac Bruce, Torry Holt ou Az-Zahir Hakim qui misent sur leur vitesse. Par contre, le demi de sûreté Blaine Bishop a précisé que les Titans n'hésiteront pas à jouer homme à homme contre Bruce



REUTERS

Plus qu'un match...

et consorts. Risqué. Très risqué. Les Rams aiment bien aligner Bruce et Holt du même côté afin de confondre les demis défensifs, et Faulk est un champion pour disparaître à la ligne de mêlée et refaire son apparition cinq verges plus loin, après avoir saisi une courte passe de Kurt Warner.

Les Rams vont marquer des points, aucun doute. Mais notons que la défense contre le jeu aérien des Titans (25^e dans le circuit durant la saison) s'est métamorphosée en séries. Rob Johnson (10-en-22) des Bills, Peyton Manning (19-en-43) des Colts et Mark Brunell (19-en-38) des Jaguars n'ont pu compléter 50 % de leurs passes. Fort. Très fort.

La première ligne défensive des Titans — avec Jevon Kearse qui blûtze à outrance — est excellente pour mettre de la pression sur le quart adverse, mais Warner se débarrasse du ballon à une vitesse incroyable, ce qui devrait

ameuser les effets de la pression des Titans. Si Orlando Pace, Adam Timmerman et Tom Nütten sont très solides devant Warner, Fred Kearse pourrait éprouver des ennuis contre Kearse.

A l'inverse, les Titans peuvent-ils marquer des points contre les Rams?

Plus conservateurs, la formation du Tennessee mise plus sur le jeu au sol que la voie des airs, un choix logique avec Eddie George dans le champ arrière et le quart Steve McNair qui se veut un porteur de ballon de la dimension d'un secondaire quand il décide de le porter lui-même.

En fait, les Titans peuvent marquer, mais leur attaque est plus méthodique, plus lente, plus calculatrice, ce qui est un moindre mal, sauf s'ils tirent de l'arrière par deux touchés tôt dans le match.

En 56 présences dans la red zone (moins de 20 verges des buts adverses), les Rams ont inscrit 37 touchés pour un pourcentage de réussite de 66,1 %. En 50 présences, les Titans en ont marqué 31 pour 62 % de succès. A l'inverse, la défense des Titans a permis 24 touchés en 49 présences de l'adversaire à 20 verges de ses buts (51,1 %), pendant que l'unité défensive des Rams en concédait 19 en 36 tentatives pour 52,8 %. Kif-kif.

Cela dit, il faut prendre ces chiffres avec un grain de sel puisque Rams et Titans ne se sont affrontés qu'une fois cette année (victoire des Titans à Nashville).

Bref, deux équipes qui se valent à défaut de se ressembler et un match qui s'annonce excitant. Le Super Bowl de la parité. Pourquoi pas?

Jeux olympiques de Sydney

Le Canada est assuré d'une place en plongeon

PRESSE CANADIENNE

Sydney — Les montréalaises Myriam Boileau et Émilie Heymans du club CAMO ont surpris les experts du monde du plongeon hier, terminant au quatrième rang à l'épreuve de 10 mètres en plongeon synchronisé à la Coupe du monde FINA.

C'est de loin, de très loin même, le meilleur résultat international pour le Canada en plongeon synchronisé et cela assure une place pour le pays aux Jeux olympiques de Sydney dans la discipline. Les essais olympiques en

jeun à Montréal détermineront les plongeurs canadiens aux Jeux.

Les Chinoises Li Na et San Xue ont enregistré trois notes parfaites à leur quatrième plongeon et ont gagné l'or avec 309,24 points. Les Françaises Odile Arboles-Souchon et Julie Danaux ont terminé deuxième à 290,67, les Australiennes Louly Tourdy et Rebecca Gilmore, troisième à 289,44, et Boileau et Heymans, quatrième à 286,50.

Boileau et Heymans, championnes de la Coupe du monde et championnes mondiales junior à la tour en 1997 respectivement, ont

seulement commencé à s'entraîner ensemble au mois de novembre.

«Si Émilie et Myriam se qualifient pour les olympiques aux essais canadiens, elles seront parmi les favorites aux Jeux dans le 10 mètres synchro», a déclaré l'entraîneur de l'équipe canadienne Mitch Geller, un ancien résident de Pointe-Claire maintenant à Victoria. «Nous ne sommes pas surpris de leur résultat. Elles viennent du même programme, elles sont physiquement assez similaires et elles peuvent exécuter les manœuvres les plus difficiles dans le sport.»

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est						
	G	P	NR	Bp	Bc	Pts
Toronto	27	17	6	3	150	129 63
Ottawa	24	17	8	2	132	122 58
Boston	16	21	13	4	130	142 49
Buffalo	19	24	6	1	126	134 45
Montréal	16	25	6	2	105	119 40

Section Atlantique						
	G	P	NR	Bp	Bc	Pts
New Jersey	30	14	5	3	156	118 68
Philadelphia	25	14	8	1	141	109 59
NY Rangers	21	20	7	3	135	132 52
Pittsburgh	19	24	4	5	149	142 47
NY Islanders	12	30	6	1	102	155 31

Section Sud-Est						
	G	P	NR	Bp	Bc	Pts
Florida	29	15	4	3	154	116 65
Washington	22	17	8	1	132	122 53
Caroline	19	22	8	0	123	135 46
Tampa Bay	11	30	6	4	125	174 32
Atlanta	11	30	6	3	108	173 31

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale						
	G	P	NR	Bp	Bc	Pts
Detroit	29	14	6	1	169	128 65
St. Louis	29	14	6	0	146	104 64
Nashville	18	25	6	4	132	147 46
Chicago	16	27	6	2	136	154 40

Section Nord-Ouest						
	G	P	NR	Bp	Bc	Pts
Colorado	25	18	7	1	141	125 58
Calgary	23	21	5	1	118	138 52
Edmonton	16	20	13	7	132	131 52
Vancouver	14	23	10	6	125	146 44

Section Pacifique						
	G	P	NR	Bp	Bc	Pts
Dallas	26	18	5	2	119	109 59
Phoenix	26	16	6	0	147	127 58
San Jose	22	24	6	5	142	135 55
Los Angeles	20	20	7	3	141	138 50
Anaheim	20	24	6	1	120	132 47

Mercredi

St. Louis	4	Ottawa	1
Washington	2	Calgary	1
Florida	3	New Jersey	2
Detroit	4	Toronto	2
Dallas	3	Los Angeles	1
N.Y. Islanders	4	Anaheim	2

Hier

Montréal	à Boston	(remis au 2 mars)	
Phoenix	4	Calgary	2
Pittsburgh	4	Atlanta	1
Toronto	4	N.Y. Rangers	3
Philadelphia	4	Florida	2
Los Angeles	6	Nashville	2
Chicago	6	Colorado	4

Aujourd'hui

Ottawa	à Buffalo	19h
Phoenix	à Washington	19h
New Jersey	à Carolina	19h30
Edmonton	à Tampa Bay	19h30
Calgary	à Detroit	19h30
St. Louis	à Dallas	20h30
San Jose	à Vancouver	22h

Téléphone: 985-3322

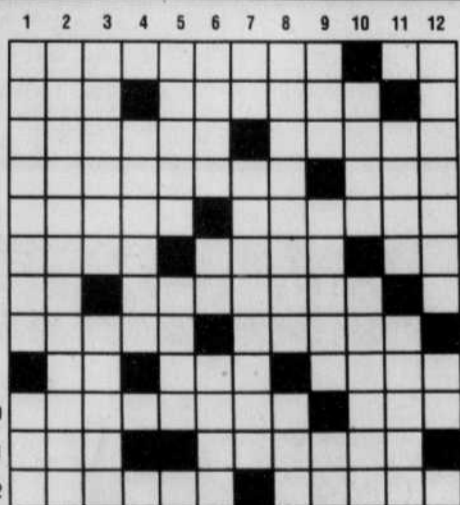
LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

I.N.D.E.X REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

MOTS CROISÉS



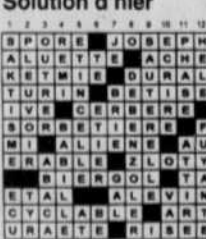
HORIZONTALLEMENT

- Électrolyte ayant à la fois la fonction acide et la fonction basique. — Polonium.
- Kiki. — Pape en 417 et 418.
- Gueuler. — Variété de poire.
- Il habite le Pacifique Sud. — Vallée envahie par la mer.
- Projecteur. — Enjeu.
- Crainte. — Enjeu.
- Titane.
- Erbium. — Marsupial d'Amérique.
- Mauvaise humeur. — Nobélium.
- Diffuse.
- Poisson. — Belle-fille.
- Geïée des eaux. — Parasite du mouton.
- Savant. — Séparation des éléments d'un mot.

VERTICALEMENT

- Partie d'une tulle non recouverte. — Passe-reau chanteur.
- Maladie du nez. — Sorcière arabo-persane.
- Paroquet. — Molybdène. — Pâté de maisons.
- Cité légendaire bretonne. — Mouche.
- Chevelure. — Levant.
- Impressionné. — Unique. — Thulium.
- Puma. — Patte.
- Graisse servant à oindre. — Vin d'Espagne.
- Mode du verbe qui exprime le souhait (Ling.). — Se dit entre intimes.

Solution d'hier



LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

N.D.G. Grand duplex semi-détaché. Impeccable. Métro. 299 000\$. Agents s'abstenir. 314-486-4195

120 LAURENTIDES

14 KM DE ST-SAUVEUR. Bord lac/montagnes. maison luxueuse 93, décorée avec goût. 3 ch. gar. dét. piste cyclable. 154 950\$. (450) 226-8178

PRÉVOST, domaine, 4 c.c., 2 s. de b.,oyer, piscine, tennis privé, 1 km de l'autoroute. Superbe paysagé. 158.600\$. (450) 224-5616.

130 MAISONS DE CAMPAGNE

3 Maisons centenaires, pièces sur pièces démontées numérotées avec plancher en pin, chevron, etc... inf.: Donald (450) 752-0909

140 PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

RECHERCHE maison ancestrale sur ferme, avec ruisseau, 1 heure de Montréal maximum. Vente privée seulement. Envoyer photo à: Le Devoir, Dossier #547, 2050 De Bleury, 9e étage, Montréal, Qc H3A 3M9.

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

À LOUER POUR LE 1er MAI 2000 Grand 41/2 à Boucherville incluant loyer, salle de lavage et lave-vaisselle fourni. Près des services, très propre. Pour informations: (450) 449-7707

RECHERCHONS

condos, résidences Meublé, équipé, clientèle internat. 1-(877) 919-8080

AHURISSANT! À vous d'en profiter. 4 1/2, 5 1/2 rénovés, chauffés, eau chaude, poêle, frigo, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse. À partir de 450\$. 683-4065.

COTE-DES-NEIGES

rue Lacombe, près hôpital St-Mary's, bas duplex, 7 1/2, 1.500\$ chauffé. 739-8018.

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

Propriétaires!

Logement à louer? Propriété à vendre? 975\$*

*3 lignes, 3^{ème} par ligne supplémentaire. Samedi seulement: 20% de plus. Heure de tombée: 14h30 tous les jours

985-3322

Communiquiez avec un conseiller publicitaire dès maintenant. Différents forfaits disponibles.



160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

N.D.G. adj. 5 1/2, r. de c., boîtes, beaucoup de cachet, solarium, balcon, accès cour, lav/séch au s.s. 895\$/chauffé. 481-3114 (repondeur).

OUTREMONT, rue Champagnier, beau 5 1/2, 2e de triplex, 2 c.c., planchers bois franc, 780\$. 277-2112.

OUTREMONT, rue Laurier, joli studio fraîchement rénové, près autobus et métro, meublé, équipé, 850\$. (450) 565-4486, (819) 425-5656.

QUÉBEC

Beau loft près des Plaines. Tout équipé. Semaine ou mois. (416) 524-1438

ROSEMONT près CEGEP Maison-Neuve, 4 1/2, 2e, pl. bois, porte patio balcon, poêle, frigo, 460\$. (450) 585-0882 pm

ROSEMONT, quartier résidentiel, grand 7 1/2, 2e, planol 10', très soignée, planchers à bosseries chêne, env. paysagé. Arr. familial, 1.150\$. Couple âgé de préférence. Pour rendez-vous ou renseignements: Le Devoir, dossier 554, 2050 De Bleury, 9e, Montréal, Qc H3A 3M9.

VILLERAY 4^{ème} fermé, rénové, bois franc, planol isolé. Près métro et marché Jean-Talon. 1 mars 525\$. 323-2585

161 SOUS-LOCATION

CENTRE-VILLE, face au Mt-Royal, 10 pcs, 3 c.c., meublé avec goût, de 1 à 4 mois, 2.500\$/chauffé, équipé. 846-8223.

HORS FRONTIÈRES À LOUER

AU CŒUR DE PARIS - 2e, vue superbe, 3 1/2, 10 min. Centre Pompidou. Charme, calme, mansardé, 11 équipé, services, 7^e, ascenseur. Disp. livr. 514-817-9001 www.netaces.com/paris

BASTILLE - PARIS, 12e, gare de Lyon, 2 1/2, ensolleilée, asc. 4 pers. à l'aise. 2.800-3.500\$/sem. 011-33-1-4340-5563.

PARIS

XVIe, superbe appart., 3 1/2, meublé ancien, 1 équipé, pour 2-4 pers., parc. Disp. sem./mois. (450) 969-0262

PARIS-MONTPARNASSE, 3^{ème}, Equipé 4 pers. Clair, confort, 690\$/sem. accueilli. Fax 514-354-1638 Tél. 514-352-1059.

PARIS-XIe Proche centre, studio équipé décoré, confort Nord-Américain, accueilli. Fax (514) 354-1638 Tél. (514) 352-1059.

SUD DE LA FRANCE, Corbières, (pays Cathar) maison de village avec terrasse (occ. 6 pers max.) Avants 3 1/2 avec loyer/occ. 3 pers | 22km de la mer. Occ. avril à octobre. (514) 937-6877.

176 CHALETS À LOUER

CHARLEVOIX, au pied du Massif. Vue imprenable sur fleuve. Maison ou chalet. (514) 842-2394.

LANAUDIÈRE, 1h1/2 de Mt, chalets en bois rond. Près réserve faunique. Toutes commodités. Saison, mois, semaine. (450) 835-2999.

177 GÎTES, SÉJOURS ET COUETTES / CAFÉ

CANTONS DE L'EST 45 min. port Champlain. Idéal vacances. 4 c.a.c., prox. Bromont, Sutton Sem. fin de sem. (450) 285-2069

192 ON DEMANDE À LOUER

RECHERCHE logement 4 1/2 avec cour sur le plateau, pour 1er mai ou avant. 597-0698

251 BUREAUX À LOUER

COURS LE ROYER. À partager, 3 bureaux entièrement meublés. Libre. Idéal pour professionnels. 844-7133.

VIEUX-MONTRÉAL, charmant air, ascenseur, métro Square Victoria, parking, 650 p.c. à 1.000 p.c. 849-5411 ou William 731-9490; 430 Ste-Hélène.